

Formation L'INSTITUT JURIDIQUE D'AQUITAINE CONTINUE D'INNOVER



*Géraldine MARIOTTE et Bénédicte DEL
RISCO Cofondatrices de l'Institut
juridique d'Aquitaine*

Créé en 2002 par Bénédicte del

Risco et Géraldine Mariotte, deux juristes diplômées de l'université de Bordeaux, l'Institut juridique d'Aquitaine (IJA) dispense des formations reconnues d'assistant juridique, comprenant des périodes de stage en cabinets d'avocats, cabinets de commissaires de justice et études notariales. Les formations de l'IJA permettent à ses diplômés de trouver un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme dans 86 % des cas. Conçus pour donner l'opportunité à des personnes sans expérience juridique d'obtenir un diplôme de niveau bac

+ 2 en neuf mois, les programmes de l'IJA allient innovation et digitalisation depuis le départ. À la rentrée 2024, l'institut lance une nouvelle plateforme d'e-learning avancée, avec cours interactifs et classes virtuelles. Les fondatrices espèrent élargir leur offre à la formation de secrétaire spécialisée en cabinet d'expertise comptable et étude de commissaire de justice. ■